

COMMUNE DE VILLIERSFAUX



Travaux église



Bus itinérant France Services



Travaux rue de la Fontaine



Goûter de nos aînés



BULLETIN MUNICIPAL 2022-2023

Le mot du Maire

En ce début d'année, je vous adresse tous mes vœux pour 2023.

Que cette année vous apporte joie, bonheur, santé et réussite dans vos projets.

Cette nouvelle année s'ouvre à nouveau sur de grandes incertitudes.

Après cette crise sanitaire à laquelle nous ne sommes pas encore sortis, le pays – si ce n'est le monde – subit de multiples crises : la guerre en Ukraine, l'inflation, le défi climatique, les grandes questions énergétiques.

En tant que maire et citoyen, je ne peux m'empêcher d'être inquiète pour l'avenir.

En 2022, d'importants travaux de voirie ont été effectués :

- rue du Coudray, ce sont 1,1 km qui ont été complètement rénovés.
- Une partie de la rue de la Fontaine a été aménagée : création de bordures, réfection de la bande de roulement, engazonnement.

Les travaux de rénovation de l'église (maçonnerie, charpente et couverture) ont débuté en mai 2022.

Depuis novembre 2022, nous appliquons la sobriété économique en réduisant le temps de l'éclairage public (coupure à 21 h).

La distribution des colis de fin d'année aux personnes âgées d'au moins 65 ans a été modifiée. Ces dernières qui pouvaient se déplacer étaient invitées à venir retirer leur colis et participer à un goûter.

Une nouveauté, la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois (CATV) met à votre service un bus numérique itinérant (France Services). Il passe une fois par mois dans notre commune et est présent sur le parking devant la mairie. Deux agents sont à votre disposition pour vous aider sur différentes démarches administratives ; avec ou sans rendez-vous.

Pour l'année 2023, les travaux de l'église devraient être terminés.

Le conseil municipal a mis en projet l'aménagement du terrain communal situé derrière la mairie et l'école. Il s'agit d'un aménagement paysager avec un terrain de pétanques, des jeux pour les enfants, des tables et des bancs. Des demandes de subventions ont été déposées.

Bonne année à tous !

Le Maire,
Sylvie NORGUET



Hommage à Monsieur Claude Breton décédé le 11 octobre 2022, maire honoraire



Monsieur Claude Breton fut longtemps élu de la commune de Villiersfaux. Elu conseiller municipal de 1953 à 1976, adjoint de 1976 à 1981 et maire de 1981 à 2001. Il s'est impliqué pendant toutes ces années dans la vie de la commune, soucieux du bien-être de ses concitoyens. En 2002, il a été nommé maire honoraire par le préfet.

Extrait du livre de la vie – Martin Gray

*Être fidèle à ceux qui sont morts
Ce n'est pas s'enfermer dans la douleur.
Il faut continuer de creuser son sillon, droit et profond.
Comme ils l'auraient fait eux-mêmes.*

Principales décisions budgétaires du conseil municipal pour 2022

Compte administratif 2021

Sections	Dépenses de l'exercice 2021	Recettes de l'exercice 2021	Résultat de l'exercice 2021	RAR	Report 2020	Résultat de clôture 2021
Fonctionnement	158 911,28	181 292,84	22 381,56		417 829,04	440 210,60
Investissement	69 800,56	77 306,87	7 506,31	10 000,00		- 2 493,69
Affectation des résultats						437 716,91

Travaux de voirie

↳ VC N°9 – Le Coudray

Travaux effectués par l'entreprise Colas pour un montant de 100.199,64 € HT.

↳ Rue de la Fontaine

Travaux effectués par l'entreprise Eurovia pour un montant de 76.944 € HT.

Pour ces travaux la commune a obtenu 2 subventions du département :

- la dotation de solidarité rurale pour un montant de 45.000 €
- L'amende de police pour un montant de 16.000 €

La commune a contracté un emprunt auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 60.000 € sur 7 ans au taux de 0.45%.

Travaux de réhabilitation de l'église Saint Georges sur 2 ans

↳ Le coût total des travaux de réhabilitation de l'église est de 347 211,42 € HT

Pour ces travaux la commune a obtenu diverses subventions :

- La dotation d'équipement des territoires ruraux 127 160 €
- FACIL 10.000 €
- Sauvegarde de l'art français 12.000 €
- Le département au titre du patrimoine non protégé 65.494 €

La commune a contracté un emprunt auprès du Crédit Mutuel d'un montant de 140 000 € sur 15 ans au taux de 0.65 %.

Entretien des espaces verts

La commune a signé un contrat d'entretien des espaces verts avec l'entreprise Parcs et Jardins pour un an renouvelable par tacite reconduction.

Projets 2023

- **Eclairage public** – changement sur 2 ans des luminaires par des lampes led et la pose de 3 horloges astronomiques afin de faire des économies d'énergie
- **Aménagement du terrain derrière la mairie** en terrain de loisirs (installation de jeux, bancs, tables)



Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés.



Bac bordeaux
TOUS LES MARDIS



Bac jaune
LES MARDIS
SEMAINE B

2023		JANV. 2023	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2024
D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1	S 1	M 1	V 1	D 1	L 1	M 1	V 1	L 1	J 1
L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2	S 2	L 2	M 2	V 2	D 2	M 2	M 2
M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	J 3	L 3	J 3	D 3	M 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	M 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5
V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6	M 6	J 6	D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	M 6	S 6
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7	M 7	V 7	L 7	J 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8	J 8	S 8	M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	V 8	L 8
L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9	S 9	M 9	L 9	L 9	S 9	S 9	M 9
M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	J 10	D 10	M 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12	M 12	S 12	M 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12
V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13	M 13	J 13	D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	M 13	S 13
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14	M 14	V 14	L 14	J 14	J 14	S 14	L 14	J 14	D 14
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15	J 15	S 15	M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	V 15	L 15
L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	S 16	M 16	L 16	L 16	S 16	S 16	M 16
M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	J 17	M 17	V 17	L 17	J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19	M 19	S 19	M 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19
V 20	L 20	L 20	J 20	S 20	M 20	M 20	J 20	D 20	M 20	V 20	L 20	L 20	S 20	S 20
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21	M 21	V 21	L 21	M 21	J 21	J 21	S 21	J 21	D 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22	J 22	S 22	M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	V 22	L 22
L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23	M 23	D 23	M 23	S 23	L 23	L 23	M 23	S 23	M 23
M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	V 24	L 24	J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25
J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26	M 26	S 26	M 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26
V 27	L 27	L 27	J 27	S 27	M 27	M 27	V 27	L 27	J 27	D 27	V 27	L 27	S 27	S 27
S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28	M 28	V 28	L 28	M 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28
D 29	M 29	M 29	S 29	L 29	J 29	J 29	S 29	M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	V 29	L 29
L 30	J 30	J 30	D 30	M 30	V 30	M 30	D 30	M 30	S 30	L 30	L 30	S 30	S 30	M 30
M 31	V 31	V 31	L 31	M 31	S 31	M 31	V 31	L 31	J 31	M 31	M 31	D 31	D 31	M 31

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain



Déchetteries et Plateforme déchets verts

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30	7h30 - 13h30
Morée ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Naveil ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h		14h - 17h	14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Amand Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30
St-Ouen Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h20 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	8h - 12h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Selommes Rue des Prades	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30		8h - 12h30		8h - 12h30	7h30 - 13h30
Vendôme et plateforme déchets verts ZI Sud - Allée Louis Renault	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30

NOUVEAU 8h - 9h : créneau réservé aux dépôts des professionnels munis de leur carte d'accès

Tous les sites sont fermés les jours fériés



TOUS LES EMBALLAGES

SE TRIENT

ET TOUS LES PAPIERS

SE RECYCLENT !



Depuis un an, ValDem a mis en place l'extension des consignes de tri pour son territoire, et permet ainsi la simplification du geste de tri. Plus besoin de se poser de question : si c'est un emballage, qu'il soit en plastique, en carton ou en métal, il se trie dans le bac jaune !

Rappel des consignes de tri

valables depuis le 1^{er} janvier 2022



Bouteilles, bidons et flacons en plastiques



Barquettes, conserves, aérosols, canettes



Tous les emballages en carton



Tous les papiers



Nouveau

Pots, barquettes, films, sacs, sachets, tubes...



Tri efficace

- ✓ Inutile de laver mes emballages, il suffit de bien les vider
- ✓ J'aplatis les bouteilles, cartonnets, briques alimentaires dans le sens de la longueur
- ✓ Je dépose mes emballages en vrac dans mon bac, sans les imbriquer
- ✓ Je sépare bien les emballages par matière
 - Je retire le film plastique des revues publicitaires
 - Je retire la barquette en plastique de la boîte en carton



Et je mets le tout en vrac dans mon bac jaune



Emballages volumineux

Grands cartons bruns et polystyrène
→ J'apporte en déchetterie

ECOLE MATERNELLE « LA FONTAINE » DE VILLIERSFAUX

Pour l'année scolaire 2022/2023, l'unique classe de maternelle accueille 27 élèves (13 en petite section, 6 en moyenne section et 8 en grande section).

Le personnel scolaire :

Mme MERCIER Sylvia au poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Mme CLERC Sylvie, au poste de cantinière et d'agent de service

Melle MONNEREAU Alizée, service civique

Mme RENIER Isabelle, enseignante et directrice

Représentants de parents d'élèves élus :

Monsieur ARDILLON Julien (Titulaire)

Madame CANDAT Maude (Suppléante)

Remerciements à la mairie de Villiersfaux, à l'Amicale Laïque, au SIVOS et aux mairies du RPI pour leur investissement et participation aux nombreux projets.

*Le personnel et les enfants de Villiersfaux
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.*



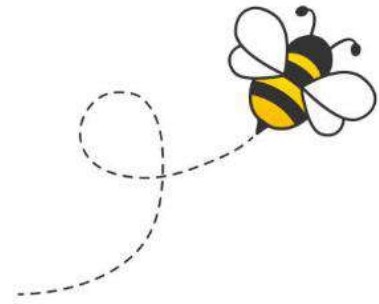
L'épouvantail en été



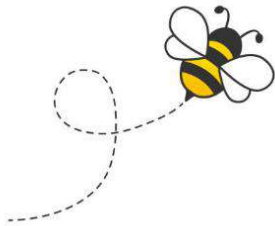
L'épouvantail à Noël

ECOLE DE VILLIERSFAUX

Les abeilles



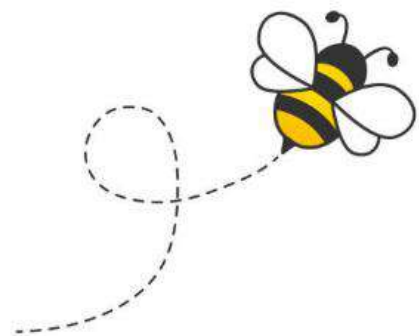
L'apiculteur



Décoration d'une ruche



L'essaim d'abeilles





L'Association Festive Villiersfauxoise, ralentie par une période difficile, fonctionne actuellement avec un bureau réduit :

Mr PETIT André (Président) – Mme LERICHE Erica (Trésorière)

Le conseil d'administration vous souhaite une **Bonne année 2023**

Pour information, l'association met à votre disposition le matériel ci-dessous :

Location d'un stand (3mx3m + bâche)	50€	Caution	200€
Location d'une table et 2 bancs	20€	Caution	100€

ASSOCIATION FONCIERE DE VILLIERSFAUX

Le mot du président

Comme chaque année nous réalisons des travaux d'entretien de broyage par l'entreprise Navarre Emmanuel d'Ambloy d'une somme de 1182 €. Une indemnité pour la secrétaire Madame Estelle Bon-temps de 350 €, le logiciel informatique Modularis de 306,80 €.

Il y a eu un entretien de fossés au lieudit « la Grande Râtellerie » d'un montant de 745,80 € réalisé par l'entreprise Dubois Stéphane d'Epuisay.

Pour 2023, il y aura une augmentation des cotisations à l'hectare de 5 € car il y aura des travaux d'entretien des fossés à venir et il est nécessaire d'équilibrer le budget.

Les membres du bureau vous présentent une bonne santé, une bonne année 2023.

Le Président, Sylvain Calu



Fédération Française d'AéroModélisme

AÉROMODÈLE CLUB DE LA BRISSE

L'association « Aéromodèle club de la Brisse » continue à évoluer.

Parmi nos membres, vous trouverez deux moniteurs titulaires d'une Qualification Fédérale d'Initiateur à l'AéroModélisme et un juge agréé avion de voltige radiocommandé par ailleurs pilote compétiteur en voltige aérienne, catégorie F3A. tout ce qu'il faut pour vous guider que vous soyez débutant ou pilote confirmé.

L'aménagement du terrain permet à tous les modèles d'avion d'évoluer, nous pouvons accueillir des planeurs jusqu'à 5 mètres d'envergure, l'agrément DGAC nous donne un plafond à 1000 pieds, ce qui est très confortable pour tout type de vol.

La piste en herbe de 120 mètres sur 20 est régulièrement tondue, elle permet d'accueillir tous les modèles d'avions et de planeurs.

Le club possède avion école et radio pour permettre de commencer sans avoir besoin d'un gros budget, notamment pour les jeunes. Nous accompagnons également les adhérents dans la construction de leurs modèles.

Le nombre de membres ne cesse de progresser, le manque de jeunes se fait toutefois sentir. Comme chaque année depuis nos débuts nous organisons un interclub qui a réuni en 2022 presque tous les clubs voisins et même deux membres du club de Lamotte-Beuvron ont fait le déplacement.

Le coût de la licence pour 2023, comprenant une assurance, est de 20 € pour les moins de 14 ans, et de 80 € pour les personnes majeures.

Pour tout renseignement, merci de contacter le président, Johannès Potschké.

Aéromodèle club de la Brisse, siège social, 6 rue des écoles à Villiersfaux.

Contact : 06 82 75 01 76



Photos avant et après les travaux de voirie rue de la Fontaine



Illuminations de Noël (merci à Martine et Annick)



Goûter et distribution des colis des 65 ans et +



Solutions de téléassistance

N°1 en France



A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

Activ'Zen pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zen. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brutale, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistan-

ce ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilisés lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer du secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des prises en charge sont également possibles.

Téléassistance mobile
Le Luna mobile

avec la **géolocalisation** pour une intervention rapide et ciblée.
Toute assistance **24h/24 & 7j/7** grâce à votre centrale d'écoute.

PRÉSENCE VERTE TOURAINE

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

Votre agence Présence Verte Touraine à Blois

19, avenue de Vendôme, 41 000 BLOIS - 02 54 44 87 26

Email : pv41@presenceverte.fr

www.presencevertetouraine.fr

CONSTRUIRE ENSEMBLE,
AVEC ET POUR TOUS LES JEUNES

18-25 ans



INFORMATION FORMATION ORIENTATION EMPLOI VIE QUOTIDIENNE



Mission Locale

DU VENDOMOIS



Votre Mission Locale vous accueille :

- 71 Faubourg Chartrain - 41100 VENDÔME
- 02 54 77 14 87
- Mission Locale du Vendôme
- www.ml-vendomois.fr



POUR LES JEUNES

- Information sur les métiers qui recrutent
- Mise en relation sur des formations
- Conseil sur la recherche d'emploi
- Mise en relation avec des employeurs qui recrutent
- Information sur les organismes utiles à votre vie quotidienne (CAI, CPAM, impôts, ...)
- Aide pour mieux se connaître et prendre soin de soi
- Accès à des activités culturelles, sportives, musicales
- Aide dans votre mobilité (permis, location moyen de transport, carte bus, Tapis...) logement, budget, santé...

POUR LES ENTREPRISES

- Aide pour les recrutements : définition du profil de poste, présentation de candidatures, ...
- Information sur les contrats et les mesures d'aide à l'embauche
- Mise en place de stage par convention (FMSVP)
- Médiation entre employeur et salariés suivis par notre structure



Dom@dom
téléassistance

ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...



02 54 42 54 24

à rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr

Reconnue d'utilité publique
Dom@dom téléassistance
est un service de la
Fondation Partage et Vie.



Des valeurs,

La personne dans la globalité, est au centre de notre action fondée sur le **RESPECT** de la personne, l'**UNIVERSALITE**, la **SOLIDARITE**, la **PROXIMITE** et la **RECIPROCITE**.

© Marc Moitessier



4 pôles de services

SERVICES ET SOINS DES SENIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ENTRETIEN DE LA MAISON

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

Rejoignez l'ADMR

Choisissez un **JOB** qui a du sens, devenez **aides à domicile**, **aides soignants**

L'ADMR recrute en permanence.
Envoi des candidatures à : jepostule@fede41.admr.org

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez **bénévoles**

L'originalité de l'ADMR repose sur la coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR. Il détecte les besoins pouvant émerger autour de lui : c'est l'intelligence sociale.

Rejoignez l'équipe locale, en nous contactant au **02 54 23 54 00**



© Marc Moitessier

Association locale ADMR du Vendômois

MAISON DES SERVICES

7, avenue Gérard Yvon

41100 VENDOME

Vie quotidienne

02 54 23 54 00

ms-vendome@fede41.admr.org

EMA (Equipe Mobile Alzheimer) Nord

02 54 23 54 06

ema-nlc@fede41.admr.org

Le transport à la demande dans votre commune

Le transport à la demande est un service à la disposition
de tous les habitants de la communauté d'agglomération

Territoires vendômois adapté à vos besoins :
marché, services publics, loisirs, commerces...

Comment réserver

Pour réserver son trajet,
appeler le **02 54 58 13 13**
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h,
au moins 24h avant son départ.

Tarif

2€ par voyage,
achat du ticket auprès du conducteur

À noter

Le véhicule MOVE vient vous chercher
directement à votre domicile.

Commune de **Villiersfaux**

Mardi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Mercredi matin → Montoire

Arrivée à Montoire : 9h30
Départ de Montoire : 11h30
Arrêt Place Clémenceau, complexe sportif Jules Ferry
ou Gendarmerie

Mercredi après-midi → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 14h30
Départ de Vendôme : 17h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Mercredi après-midi → Montoire

Arrivée à Montoire : 14h30
Départ de Montoire : 17h30
Arrêt Place Clémenceau, complexe sportif Jules Ferry
ou Gendarmerie

Jeudi matin → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 9h30
Départ de Vendôme : 11h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Vendredi matin → Vendôme

Arrivée à Vendôme : 9h30
Départ de Vendôme : 11h30
Arrêt Gare TER, Place Saint-Martin ou Mail Leclerc

Samedi matin → Montoire

Arrivée à Montoire : 9h30
Départ de Montoire : 11h30
Arrêt Place Clémenceau, complexe sportif Jules Ferry
ou Gendarmerie

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDÔMOIS

Présidente : Claire FOUCHER-MAUPETIT

Communauté d'agglomération
Territoires Vendômois
CC du Perche et Haut Vendômois
CC des Collines du Perche
Sources : Interactif.fr



Observatoire de l'Économie et des Territoires - Février 2019

LE TERRITOIRE

Le Pays Vendômois est composé de 100 communes, de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois ; de 2 communautés de communes : les Collines du Perche et Perche et Haut Vendômois et du Conseil Départemental. Il correspond à l'arrondissement de Vendôme, soit près de 70 000 habitants

LA STRUCTURE

24 élus
membres
du Bureau

5 salariés et 2 personnes
en convention de
prestation de services
avec la CATV

112 élus
titulaires

LES PROGRAMMES

Le Pays Vendômois a pour objet de mettre en œuvre une politique commune de développement et d'aménagement global du territoire. Il met à disposition des collectivités des expériences de projets afin de permettre un essaimage des bonnes pratiques de développement local.

Il suscite des réflexions d'ensemble sur les perspectives à moyen terme de développement économique, agricole, touristique, social, environnemental et culturel.



Le Contrat régional de Solidarité Territoriale (CRST) est un outil d'accompagnement financier pluriannuel qui s'inscrit dans la démarche de développement du Pays et de la Région. Il permet la mise en œuvre d'objectifs du projet de territoire et apporte des aides aux porteurs de projets.



LEADER est un programme européen qui vise à soutenir des projets pilotes en zone rurale. LEADER est un axe du FEADER (Fonds Européen Agricole et de Développement de l'Espace Rural).

COT

Contrat d'Objectif Territorial

Dispositif d'accompagnement et de financement des énergies renouvelables (chaufferie bois, réseaux de chaleur, géothermie, solaire thermique) développé par l'ADEME et la Région et porté par le Pays Vendômois sur le territoire. Programme accessible aux collectivités, entreprises, exploitants agricoles et bailleurs sociaux.



Un dispositif public indépendant de proximité qui accompagne les propriétaires dans leurs projets de rénovation énergétique.



Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.



Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont élaborés de manière concertée à l'initiative de différents acteurs d'un territoire (publics, économiques, associatifs, ...). Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux de l'alimentation : sociaux, environnementaux économiques, sanitaires.

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20

7 Avenue Gérard Yvon – 41100 VENDÔME

CRST

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) est le dispositif de contractualisation de la Région Centre-Val-de-Loire pour contribuer à l'aménagement équilibré et durable du territoire. Sur la période 2016-2022, **9 619 000€** ont été alloués pour la réalisation de projets sur le Pays Vendômois : aménagement de zones d'activités, diversification agricole, développement de circuits de proximité, aménagement touristique, construction d'équipements culturels ou de loisirs, aménagement de centres-bourgs et d'espaces publics, rénovation thermique de bâtiments publics, construction de logements sociaux, réalisation de pistes cyclables, construction de maisons de santé et de jardins de soin, animation du contrat local de santé, soutien à des opérations de préservation de la biodiversité. Un nouveau contrat régional est en cours d'élaboration pour les 6 années à venir.



COT

Construction d'une chaufferie et installation d'une chaudière bois plaquettes en remplacement d'une chaudière fioul à La Picotière, lieu de séminaires et d'hébergement à Villetrun. Opération accompagnée par le Pays Vendômois, subventionnée par l'ADEME et la Région (19054€) et les fonds européens FEDER (63513€) pour un coût total de 127026€.

PAT

Accompagner les restaurants collectifs vers une alimentation durable et de qualité

Des formations auprès des cuisiniers et des élus du territoire ont permis de favoriser l'introduction de produits locaux, bios et de menus végétariens maisons dans les restaurants scolaires du territoire. En parallèle, des actions de sensibilisation auprès des convives ont été menées avec les associations ATHENA et Perche Nature. Un accompagnement pour réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective est également proposé via le PAT.



LEADER

Délocaliser la culture grâce à une remorque-castelet

L'Hectare - Territoires Vendômois, en partenariat avec Le Sablier de Dives-sur-Mer, a élaboré une remorque-castelet pour délocaliser l'univers de la marionnette et le faire découvrir. Un spectacle a été présenté dans plusieurs communes du territoire. 10 000 € de subvention ont été attribués au projet via le programme LEADER.

PLATEFORME REV

Permanences de l'ADIL-France Rénov'

La Plateforme "Rénovez En Vendômois (REV)" a ouvert le 1er janvier 2017. Des permanences décentralisées de l'ADIL - France Rénov' ont lieu sur tout le territoire pour des conseils personnalisés (financiers, énergétiques, juridiques) sur la rénovation de vos logements.

"Les élus du Pays Vendômois poursuivent leur engagement dans la maîtrise énergétique. Ils vous proposent un service de conseils pour la rénovation des logements des particuliers".

Où trouver les permanences de l'ADIL-France Rénov' sur notre territoire ?

5 lieux de permanences sur le territoire vous accueillent sur rendez-vous : Vendôme, Mondoubleau, Saint Amand Longpré, Fréteval et Montoire

Besoin d'informations ? Contactez l'ADIL

ADIL - France Rénov' :
Tel : 02.54.42.10.00
Adresse : 34 avenue Maunoury, porte C, 41000 BLOIS

syndicatmixte@pays-vendomois.org / 02.54.89.12.20
7 Avenue Gérard Yvon - 41100 VENDÔME

Avec la Conciergerie, fini les soucis !



Tous les services du quotidien à votre domicile !



Relais Poste



Courses



Boulangerie



Pharmacie



Couture



Pressing, Repassage



Reproduction de clefs
Cordonnerie



Démarches
administratives



Petits travaux
bricolage et jardinage



Entretien de la maison
Désencombrement



Promenade des
animaux



COUP DE POUCE
Ranger, trier,
accompagner...

Ou juste pour un moment de convivialité !

2 formules au choix :

Abonnement mensuel

1 passage par semaine tous les
mois !

29,90 €
Par mois



Carte 10 passages

A répartir sur l'année en fonction de
vos besoins !

80€ en une
fois



OU



Contactez-nous !

07 49 20 67 02

vendomois@conciergerie-solidaire.fr



La Conciergerie Solidaire by Aihdac



@lcsbyaihdac





“On vit tellement mieux quand on se sait bien entouré.”

Résidence Services Seniors

Vendôme

Vivre dans un cadre paisible *sur les berges du Loir*

Vendôme est une ville avec une riche histoire médiévale et de nombreux monuments historiques. Installée en lieu et place des anciennes écuries d'une caserne militaire dans le quartier Rochambeau, la résidence services seniors « Les Jardins d'Arcadie » profite d'une situation idéale entre la ville, la nature et l'eau. À seulement 400 mètres de la place de la République et de tous ses commerces, à proximité de l'abbaye de la Trinité et des berges du Loir, la résidence offre toutes les conditions pour une retraite sereine.

Vivre

dans une résidence conviviale

En plus d'un bel appartement, la résidence met à votre disposition des espaces collectifs accueillants pour des moments de convivialité et d'échange. Vous pourrez ainsi profiter du restaurant, de la salle d'animation et vous détendre au salon ou dans l'espace TV. Une salle de sport vous permettra de pratiquer de l'exercice physique régulier. L'incontournable conciergerie à l'accueil vous propose des services personnalisés tout en gardant le lien avec une équipe bienveillante.

dans un appartement fonctionnel et confortable

Du studio au T3, nous vous proposons en location des logements adaptés à vos besoins. En plus d'une cuisine équipée, de placards aménagés et de volets roulants électriques, vous profitez d'une salle d'eau avec douche à l'italienne et barres de maintien. Certains appartements disposent également d'un balcon ou d'une terrasse. Bien qu'ils soit proposés meublés, vous êtes tout à fait libre d'emménager avec votre propre mobilier afin de créer un intérieur qui vous ressemble.

ENVIE DE TESTER ? ESSAYEZ LES COURTS-SÉJOURS DES JARDINS D'ARCADIE.



Bus

Saint-Bienheure à 400 m
Saint-Georges à 700 m



Le Loir au pied de la résidence



Ciclic Animation à 160 m




Le Minotaure et l'Hectare à 300 m



Marché couvert à 550 m

SERVICES COMPRIS

-  Présence 24h/24
-  Service Quiétude
-  Accès contrôlés
-  Service de coordination
-  Service de conciergerie
-  Activités non payantes
-  Accès à internet



RCS LYON 438330703 - W. SIVIGNY, B. GENDRON, M.H. ARCHITECTES - Visuel non contractuel - Ne pas relier sur la voie publique - Impression sur du papier entité REC - 02/22

SERVICES À LA CARTE

-  Restauration 7j/7 et 365 j/an
-  Aide à domicile
-  Espace beauté
-  Blanchisserie
-  Location de places de parking
-  Sorties & activités payantes (culturelles, sportives...)



► N°Vert 0 800 000 797

41/81, cours Thomas Jefferson
41100 Vendôme
vendome@jardins-arcadie.fr



**LES JARDINS
D'ARCADIE**
Libre d'être ici.



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nouvelle offre de service des Finances publiques: Les rendez-vous par visioconférence en mairie



Un usager rencontre une difficulté
dans ses démarches administratives

L'usager n'a pas d'ordinateur ou ne peut se
déplacer jusqu'au Centre des Finances publiques



Le jour du rendez-vous, l'usager se rend dans
sa mairie où il est installé devant l'écran

Il prend rendez-vous auprès d'un Centre des
Finances publiques ou d'un France Services



Il suffit de cliquer sur le lien envoyé par
l'agent pour que la visioconférence s'ouvre

Une fois la visioconférence lancée, aucune
manipulation n'est demandée à l'usager



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

BUS ITINÉRANT FRANCE SERVICES



LES SERVICES PUBLICS DU QUOTIDIEN PRÈS DE CHEZ VOUS

GRÂCE AU BUS ITINÉRANT FRANCE SERVICES, ACCÉDEZ SUR UN SEUL LIEU AUX INFORMATIONS ET SERVICES DONT VOUS AVEZ BESOIN !

Un accueil **gratuit** et **ouvert à tous** pour vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques du quotidien et pour vous mettre en relation avec le bon interlocuteur.

Venez rencontrer les agents **France services** dans votre commune ou une commune proche de la vôtre !

ACCUEIL AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS DANS VOTRE COMMUNE OU UNE AUTRE COMMUNE PROCHE DE LA VÔTRE

Informations, renseignements et prise de rendez-vous au **06 74 80 69 08** ou au **06 74 80 69 03** du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30 ou france.services@catv41.fr

PENSEZ À VOUS MUNIR DES DOCUMENTS DONT VOUS AUREZ BESOIN !

Par exemple :

- pièce d'identité,
- identifiants et codes d'accès à vos espaces personnels,
- carte vitale,
- votre téléphone portable.

Azé Lundis de 14 h à 16 h 30		Coulommiers-la-Tour Jeudis de 9 h 30 à 12 h 30		Houssay Mardis de 9 h 30 à 12 h 30	
19 DÉC.	23 JANV.	22 DÉC.	26 JANV.	20 DÉC.	24 JANV.
20 FÉV.	20 MARS	23 FÉV.	23 MARS	21 FÉV.	21 MARS
17 AVRIL	15 MAI	20 AVRIL	15 JUIN	18 AVR.	16 MAI
12 JUIN				13 JUIN	
Huisseau-en-Beauce Jeudis de 14 h à 16 h 30		Lunay Vend. de 9 h 30 à 12 h 30		Marcilly-en-Beauce Mercredis de 14 h à 16 h 30	
22 DÉC.	26 JANV.	23 DÉC.	27 JANV.	21 DÉC.	25 JANV.
23 FÉV.	23 MARS	24 FÉV.	24 MARS	22 FÉV.	22 MARS
20 AVRIL	15 JUIN	21 AVRIL	16 JUIN	19 AVRIL	17 MAI
				14 JUIN	
Thoré-la-Rochette Lundis de 9 h 30 à 12 h 30		Villerville Mer. de 9 h 30 à 12 h 30		Villiersfaux Vendredis de 14 h à 15 h 30	
19 DÉC.	23 JANV.	21 DÉC.	25 JANV.	23 DÉC.	27 JANV.
20 FÉV.	20 MARS	22 FÉV.	22 MARS	24 FÉV.	24 MARS
17 AVRIL	15 MAI	19 AVRIL	17 MAI	21 AVRIL	16 JUIN
12 JUIN		14 JUIN			
Villiers-sur-Loir Mardis de 14 h à 16 h 30					
20 DÉC.	24 JANV.				
21 FÉV.	21 MARS				
18 AVRIL	16 MAI				
13 JUIN					

N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER NOS SERVICES POUR EN SAVOIR +



Nettoyage de la Fontaine



Travaux de réhabilitation de l'église Saint-Georges

MAIRIE DE VILLIERSFAUX

1 RUE DE LA BASSE COUR

41100 VILLIERSFAUX

Tél. 02.54.77.18.41

e-mail : mairievilliersfaux@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

MARDI DE 9 H 30 A 12 H

ET DE 14 H A 19 H

VENDREDI DE 9 H 30 A 12 H

**Si vous désirez rencontrer Madame le Maire,
un adjoint ou tout autre élu**

**Prendre contact avec le secrétariat de mairie
afin de fixer un rendez-vous**



Les cygnes à Villiersfaux